

FOIRE AUX QUESTIONS

CONTINUITE PEDAGOGIQUE PENDANT LA FERMETURE DES ECOLES.

PUBLIC	QUESTION	RÉPONSE
Parents	Où télécharger les documents utiles pour occuper mon enfant ?	https://denc.gouv.nc/continuite-pedagogique-familles-ecoles
Parents	Je n'ai pas Internet pour télécharger les documents.	Des ressources papiers pourront être mises à disposition. Les conditions matérielles et sanitaires de ces "boîtes pédagogiques" sont à l'étude. A partir de lundi 30 des émissions TV seront aussi disponibles (France 4 et NC première)
Parents	Je ne possède pas d'imprimante, puis-je avoir des documents sous format papier.	Vous avez la possibilité de télécharger des documents directement utilisables sur ordinateur ou sur tablette, onglet "autres liens" et d'autres activités ne nécessitant aucune impression. Vous pouvez aussi faire recopier les exercices à vos enfants, ce qui constitue en soi une très bonne activité.
Parents	Est-ce que les activités sont obligatoires ?	Non, elles sont proposées pour occuper les enfants et les entraîner. Il faut surtout proposer ces activités lorsque l'enfant est motivé. Il s'agit de maintenir un lien avec l'école et si possible de favoriser les apprentissages.
Parents	Combien de temps dans la journée je fais participer mon enfant aux activités ?	1 h 30 par jour pour entretenir la mémoire et les capacités de vos enfants.
Parents	Je ne comprends pas l'activité proposée	Vous pouvez appeler le 23.96.00 ou envoyer un mail à : denc@gouv.nc Un conseiller pédagogique vous répondra.
Parents	Mon enfant n'a pas reçu de travail de la part de l'école où il est scolarisé, ou de l'enseignant...	Vous pouvez télécharger les documents proposés sur le site de la DENC ou appeler le directeur de l'école

PUBLIC	QUESTION	RÉPONSE
Parents	<p>Mon enfant ne parvient pas à faire les activités proposées : comment dois-je procéder ?</p> <p>Mon enfant ne veut pas travailler, réfléchir ?</p> <p>Comment utiliser le quotidien pour le faire ?</p>	<p>Ces activités sont proposées pour occuper les enfants et les entraîner. Si l'enfant a du mal, ne pas insister. Le site de la DENC recense d'autres activités ludo-éducatives avec un niveau proposé indicatif.</p> <p>Vous pouvez « travailler » de différentes manières. Jouez avec lui à des jeux de société ils développent la coopération mais constituent des apprentissages déguisés, comme les mathématiques (jeu de l'oie, petits chevaux), l'apprentissage du vocabulaire, le développement de stratégies (Monopoly, Uno)</p> <p>Utilisez les tâches ménagères pour lui proposer des problèmes : nous sommes 5, combien de couverts faut-il en tout (fourchettes, couteaux) ? Puis faire varier, selon son âge : et si nous étions 3, 7, ...</p>
Parents	<p>Mes enfants n'ont pas accès à un appareil numérique chacun, comment m'y prendre ?</p>	<p>Faites un roulement en adaptant le temps (la durée et l'heure) en fonction de l'âge de l'enfant.</p> <p>Pendant que l'un est sur la tablette ou l'ordinateur, l'autre est sur feuille ou occupé à une activité avec vous, ou un enfant plus grand. La coopération entre enfants est riche.</p>
Parents	<p>M'est-il possible de contacter l'enseignant (e) de mon enfant pour avoir des conseils ?</p>	<p>- Une permanence existe dans les écoles et vous pouvez être mis en relation avec l'enseignant(e) de votre enfant. Dans le cas où l'école dispose d'un environnement numérique de travail, les procédures qui vous ont été données en début d'année scolaire permettent un contact continu. Vous pouvez contacter le / la directrice pour plus de renseignements.</p>
Parents	<p>- Je crains de ne pouvoir arriver avec mon (mes) enfant(s) à réaliser le programme qui m'a été donné par l'enseignant.</p>	<p>- L'important est que vous portiez un peu d'attention ensemble sur le travail scolaire, des révisions seront prévues de retour en classe. Les enseignants ont préparé pour 15 jours afin que vous ne soyez pas démunis et en anticipant des situations où il n'y a pas d'ordinateurs ou d'internet à la maison. Vous pouvez passer aussi un peu de temps à lire des livres avec votre enfant, à jouer ou si vous le pouvez, visionner des vidéos éducatives : des ressources en nombre sont présentes sur le site de la DENC.</p>

PUBLIC	QUESTION	RÉPONSE
Parents	Les besoins de mon enfant qui est en difficulté scolaire sont-ils pris en considération ?	Vous pouvez contacter via la direction de l'école, soit l'enseignant spécialisé qui suit votre enfant, soit, dans le cas où il ne serait pas suivi, un enseignant spécialisé qui pourra répondre à vos inquiétudes et vous aider à choisir des activités que vous pouvez proposer à votre enfant, vous aider à monter un emploi du temps souple de la journée.
Parents	Comment expliquer à mon enfant pourquoi il ne va plus à l'école ?	L'enseignant de votre enfant a déjà parlé de ce sujet en classe mais avec les actualités et ce que votre enfant entend, il est normal qu'il soit inquiet. Des psychologues scolaires peuvent être contactés, toujours via les directeurs d'écoles, pour donner des mots à ce qui se passe et vous conseiller également.
Parents	Comment savoir quand l'école reprendra ?	Un communiqué de presse est donné très régulièrement par le Gouvernement et des informations sont également présentes sur le site de la DENC. Vous pouvez aussi téléphoner au directeur de l'école.
Parents	Mes enfants sont regroupés à l'école car je suis personnel soignant. Comment être rassuré(e) sur les mesures de sécurité qui sont prises ?	Les enseignants sont informés des gestes barrière à accomplir. Les élèves sont séparés par petits groupes dans les classes.
Parents	Mes enfants sont au collège ou au lycée, je n'arrive pas à joindre l'établissement, je n'ai pas de connexion pour récupérer les documents, où aller ?	N° vert du vice rectorat 05 00 16 Du lundi au vendredi de 8H00 à 16H00

Enseignants	Puis-je disposer d'un recueil des documents pédagogiques postés sur site de la DENC ?	Vous pouvez les télécharger directement. Des regroupements de documents sont faits par niveau et par domaines disciplinaires pour faciliter le téléchargement.
Enseignants	Peut-on proposer des vidéos explicatives aux parents (sur One, par exemple)?	Oui, il faut voir avec la cellule TICE en province Sud pour la capacité sur One, mais cela ne concernera que les écoles et classes utilisant déjà l'ENT.
Enseignants	Les dates de remise des documents concernant les élèves en situation de handicap (PPESA) vont-elles être reportées ou dois-je envoyer mon PPESA à l'inspection?	Les dates des commissions seront revues après concertation DES/IEP.
Enseignants	Si le confinement devait se poursuivre, comment réajuster ma programmation ? Que privilégier ?	Réactiver les notions vues en P1 pour les ancrer tout en poursuivant sa programmation. Les ajustements seront nécessaires.

Âge	Recommandations du CSA
Moins de 3 ans	Veillez à préserver votre enfant des écrans le plus possible. Une règle d'or : pas d'écran avant 3 ans !
De 3 à 8 ans	Privilégiez les programmes adaptés sur un temps limité : favoriser les sessions courtes de visionnage et pas plus de 30 à 40 minutes par jour.
A partir de 8 ans	Accompagnez votre enfant dans la découverte des écrans. Pas plus d' 1 heure par jour devant un écran, tous supports confondus.